# avis d’audition

VILLE DE QUÉBEC Service du greffe de la cour municipale

**PRENEZ AVIS**, qu’un procès sera tenu le 22 septembre 2026, à 9h00, au centre de service de la Cour municipale de la Ville de Québec, situé au 245, rue du Pont, pour le constat d’infraction suivant, pour lequel le défendeur a consigné un plaidoyer de non-culpabilité:

| NUMÉRO DE CONSTAT | NOM DU CONTREVENANT |
|---|---|
| 7905199385 | Lindsay Jacque Giroux |

Considérant qu’un juge a autorisé la signification de l’avis d’audition par avis public sur le site Internet de la Ville de Québec, aucun autre avis ne vous sera transmis.

Québec, le 23 avril 2026
Suzie Melo, greffière adjointe de la cour municipale de Québec